

# ENFANTS D'AUJOURD'HUI DIVERSITÉ DES CONTEXTES PLURALITÉ DES PARCOURS

*Colloque international de Dakar  
(Sénégal, 10-13 décembre 2002)*



*Numéro 11*

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE  
**AIDELF**

# Des enfants uniques aux enfants des rues : transformations du statut des enfants dans la Chine en transition

---

Isabelle ATTANÉ

INED, Paris, France

L'avènement des réformes à la fin des années 1970 et une forte croissance économique n'ont pas favorisé en Chine une véritable transition sociale, au sens d'une recherche d'équité et d'un plus grand bien-être. Au contraire, les bouleversements en cours font passer le pays d'un système plus ou moins égalitaire à un système de plus en plus inégalitaire, ébranlant du même coup l'accès autrefois universel à l'emploi, à la santé, à l'éducation... La transition économique et démographique est génératrice de fortes inégalités dans divers domaines de la vie sociale, et les enfants n'échappent pas à ce processus. La société chinoise actuelle produit notamment deux catégories d'enfants, aux deux extrêmes de l'échelle sociale : les enfants uniques, objets de tous les soins, suralimentés, surprotégés et fréquentant les meilleures écoles, et les enfants des rues, dépourvus de tout. L'objet de ce travail est de décrire l'ensemble du processus qui a mené à cet état de fait : comment la politique de limitation des naissances a-t-elle entraîné la création de ces deux catégories d'enfants? Comment a-t-elle, au plan social, contribué à favoriser les enfants uniques et à exclure de fait les enfants nés « hors-quota »? Comment la libéralisation sociale et la décentralisation politico-administrative ont-elles conduit à la déshérence du système de santé et du système éducatif, rendant très inégalitaire l'accès, notamment des enfants, à ces services? Pourquoi la société civile n'est-elle pas en mesure de pallier les déficiences de l'État providence? Comment la famille réagit-elle à ces changements? Comment les relations à l'enfant évoluent-elles? Il s'agira de cadrer notre propos en l'étayant d'une mesure statistique : combien y a-t-il d'enfants uniques aujourd'hui? Peut-on estimer le nombre d'enfants défavorisés? Comment les structures familiales se transforment-elles? Puis nous tenterons de mesurer les inégalités en question (mortalité, santé, éducation, conditions de vie, statut de l'enfant au sein de la société, au sein de la famille, etc.).

Il n'existe pas de données individuelles, ni même de données par catégorie socio-économique, sur les familles à enfant unique ou sur les familles défavorisées, aucune de ces deux catégories n'étant prise en considération en tant que telle dans les statistiques chinoises. L'étude sur l'accès des enfants à la santé ou à l'éducation, en particulier, ne peut donc être menée que grâce à une approche globale, demeurant évidemment insatisfaisante quant au sujet qui nous intéresse. Elle se fera notamment au moyen des résultats des derniers recensements (1982, 1990 et 2000), mais aussi d'enquêtes spécifiques (enquête de 1990 sur le développement de l'enfant, notamment...). Soulignons que, en l'absence de données spécifiques, cet article a surtout pour ambition de poser une problématique, apparue récemment dans le contexte des réformes économiques, et de donner un éclairage sur l'émergence de profondes inégalités dans le statut des enfants.

## 1. Transition économique et démographique : impacts sur le statut des enfants

### 1.1 Limitation des naissances et réformes économiques

En 1976, à sa mort, Mao laissa une Chine exsangue, à l'économie mal en point, sortant d'une Révolution culturelle lourde de conséquences sur le plan économique et social. Sur le plan démographique, par contre, le pays était engagé dans un audacieux programme de limitation des naissances, qui laissait déjà entrevoir des résultats remarquables. En quelques années, le taux de natalité avait réduit presque de moitié : de 33‰ en 1970, il tomba à 18‰ en

1979, faisant s'éloigner peu à peu la menace d'une croissance démographique insupportable pour le pays. Ces progrès furent toutefois jugés insuffisants, d'autant que l'on prévoyait une nouvelle hausse de la natalité liée à l'arrivée en âge d'avoir des enfants des générations nombreuses nées au début des années 1960. La « politique de réforme et d'ouverture » (*gaige kaifang zhengce*) inaugurée en 1978 par Deng Xiaoping, successeur de Mao, se doubla donc d'un second objectif : renforcer le contrôle de la croissance démographique pour permettre le développement économique. Hua Guofeng, alors Premier Ministre, déclarait en 1979 : « *Il faut maîtriser efficacement l'augmentation de la population et planifier les naissances. C'est une condition nécessaire au développement de l'économie nationale, et un problème qu'il faut résoudre afin de procéder à la réalisation des Quatre Modernisations* ». Pour répondre à cet objectif, la nouvelle politique, annoncée officiellement en janvier 1979, instaura la norme drastique de l'enfant unique, censée s'appliquer à 95% des couples dans les villes et 90% des couples dans les zones rurales. En dépit d'une vive résistance populaire et de quelques revirements, cette politique draconienne aura sans conteste accéléré et renforcé le processus de baisse de la fécondité, principale responsable des profonds bouleversements dans les structures familiales et le statut des enfants<sup>1</sup>.

Avec l'avènement des réformes et la transition d'un pouvoir autoritaire exerçant un strict contrôle social vers une société plus décentralisée, les déterminants socio-économiques ont joué un rôle de plus en plus important dans la fécondité. Ces réformes ont joué un rôle ambivalent à la fois quant au nombre des enfants et quant à leur valeur et leur statut. En ville, l'exiguïté des logements, l'activité des femmes et le désir d'investir dans l'éducation et le bien-être de l'enfant ont œuvré en faveur de la planification familiale. Les couples y ont, presque sans sourciller, adopté la norme de l'enfant unique, qui finalement est très compatible avec les contraintes et le mode de vie urbains, entraînant de profondes modifications dans les relations entre parents et enfants. À la campagne, bien que la libéralisation économique ait incité nombre de paysans à se soustraire à la stricte limitation des naissances, elle a également modifié la valeur des enfants. En recevant l'usufruit de la terre à la suite de la décollectivisation agraire, le paysan a vu renaître le mirage de l'enrichissement personnel. Une fois payé l'impôt et livrés à l'État les quotas imposés, il peut désormais vendre ses surplus et en conserve les revenus. La famille redevient une unité de production, rôle qui lui avait été usurpé pendant la période collectiviste. Aussi, plus la famille est nombreuse, plus elle est en mesure de produire, et plus elle a des chances de s'enrichir. Contrairement aux villes, où l'enfant coûte plus qu'il ne rapporte, à la campagne, il a une vraie valeur économique : il aide aux champs, sort le bétail, fait de menus travaux... L'exode rural et la désaffection croissante pour l'agriculture n'ont pas atténué la valeur de l'enfant, en particulier du fils : s'il ne reste pas à la ferme, alors il gagnera le bourg pour y trouver un travail plus rémunérateur, ou la ville pour tenter la grande aventure. Aux côtés ou non de ses parents, il sera toujours là pour pourvoir à leurs besoins ceux-ci devenus vieux.

La mort de Mao a marqué une rupture brutale dans l'histoire sociale de la Chine. D'un régime prônant l'égalité entre tous, accès équitable à tous les services de l'État providence : la santé, l'éducation..., le pays est passé à un système du « chacun pour soi », très discriminant à l'égard des plus défavorisés. Le processus qui a fait changer le statut des enfants, à la fois au sein de la société et de la famille, est mécanique : la réduction de leur nombre (ce qui devient rare devient automatiquement précieux) combinée à la montée du niveau de vie et de l'individualisme, accroissent d'un côté la valeur de l'enfant. De l'autre, la montée des inégalités, de la pauvreté et de la précarité rendent vulnérable une frange importante de la population, n'épargnant guère les enfants. Les impacts des réformes économiques conjugués à la stricte limitation des naissances ont été considérables : comportements de reproduction,

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur la mise en œuvre de cette politique et sur la résistance qu'elle a rencontrée, voir notamment Attané I. (2002a).

relations familiales, attentes sociales et économiques, comportements individuels, relations entre individus ont été bouleversés, entraînant une restructuration profonde de la société dans son ensemble.

## 1.2 Conséquences démographiques de la baisse de la fécondité

Les dernières décennies ont été marquées par une baisse soutenue de la fécondité. En moins de dix ans, le nombre moyen d'enfants par femme passait de 5,7 (1970) à 2,7 (1979). Par la suite, la baisse s'est faite plus modeste, mais l'on atteint aujourd'hui des niveaux étonnamment bas, du moins d'après les données officielles : autour de 1,5 enfants par femme<sup>2</sup>. Cette baisse de la fécondité, vieille maintenant de plus de trente ans, a à son compte deux conséquences majeures : une modification de la structure par âge de la population, avec des proportions d'enfants de moins de 15 ans de plus en plus faibles et une réduction de la taille moyenne des ménages (tableau 1).

La réduction importante de la proportion d'enfants de moins de 15 ans (33,6% en 1982, 22,9% en 2000 et l'on prévoit 18,9% pour 2020), assortie d'une hausse sensible de la proportion des adultes potentiellement actifs (15-64 ans) et donc susceptibles de fonder des ménages indépendants, a entraîné une atomisation des ménages, ceux-ci étant de plus en plus nombreux et, mécaniquement, une réduction du nombre moyen de leurs membres. De 4,7 personnes en moyenne en 1970, ils n'en comptaient plus que 3,4 en 2000 (tableau 1). Une estimation du nombre d'enfants de moins de 20 ans par ménage, réalisée grâce à la méthode de Kuznets, a permis de montrer qu'en effet, les ménages auraient perdu 0,5 enfant en moyenne entre 1982 et 1990, et 0,7 entre 1990 et 2000 : 2,0 enfants par ménage en moyenne en 1982, 1,52 en 1990 et 0,78 en 2000<sup>3</sup>.

TABLEAU 1 : ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENFANTS ET TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES, 1970-2000.

	1970	1982	1990	2000
Indice synthétique de fécondité	5,7	2,9	2,2	1,2*
Proportion des moins de 15 ans	-	33,6%	27,7%	22,9%
Nombre moyen de personnes par ménage	4,7	4,4	4,0	3,4

\* Ce chiffre de 1,2 enfants par femme (1.11.1999 au 31.10.2000) sous-estime manifestement la fécondité. L'enquête annuelle de 1999, par exemple, donne un indice synthétique de fécondité de 1,5 pour la période du 1.10.1998 au 30.9.1999, déjà vraisemblablement en deçà de la réalité (voir Peng Xizhe « La fécondité chinoise, constats et perspectives », in Attané I (dir.), (2002) cf. supra.  
 Source : 1970-1990 : Attané I. (2002b) ; 2000 : recensement de 2000.

## 2. Des enfants uniques aux enfants illégaux

### 2.1 Combien d'enfants uniques ?

« L'enfant unique » est une catégorie récente en Chine, dont l'essor rapide découle directement de la politique du même nom mise en œuvre en 1979. Aucune statistique nationale (recensements, enquêtes) ne la comptabilise cependant en tant que telle, et l'on en ignore donc l'ampleur exacte. En 1953, date du premier recensement républicain, il y avait 205,8 millions d'enfants de moins de 15 ans, un peu plus du tiers (36,3%) de la population totale. Ils étaient 289,8 millions au recensement de 2000, mais ne représentaient plus que 22,9% du total

<sup>2</sup> L'objet de cet article n'est pas de discuter de la qualité des données officielles récentes. Un consensus consiste à considérer que la fécondité chinoise se situerait aujourd'hui autour de 2 enfants par femme (voir Peng Xizhe, 2002).

<sup>3</sup> Cette méthode consiste à appliquer la structure par âge de la population totale à la taille moyenne des ménages. On obtient ainsi la structure par âge moyenne des ménages (Kuznets, 1978). (voir Attané I., 2002b).

(tableau 2). Rares au début des années cinquante, les enfants uniques ont été estimés à 53 millions fin 1997 et à 60 millions en 1999 (Xie, 1999), soit une proportion équivalente à celle relevée en 1987 dans neuf provinces lors d'une enquête du Bureau national de la statistique (*Quanguo ertong chouyang diaocha*) : 19,7% d'enfants uniques chez les moins de 15 ans, avec des disparités importantes entre régions urbaines et rurales (respectivement 43,3% et 13,7%). On note en outre un effet de structure très cohérent, cette proportion baissant rapidement au fur et à mesure que l'âge augmente : elle passe de 52% d'enfants uniques chez les enfants âgés de moins d'un an à 1,7% chez ceux âgés de 14 ans, soulignant donc l'impact de la politique de limitation des naissances et de la transition sociale et économique sur les comportements de reproduction (Li Shuzhuo, 2002).

TABLEAU 2 : COUPLES DÉTENTEURS DU CERTIFICAT DE L'ENFANT UNIQUE (EN MILLIONS, EN %)

	Couples détenteurs du certificat de l'enfant unique (en millions)			Couples détenteurs du certificat de l'enfant unique (en % du nombre total de couples mariés en âge de procréer)			Répartition des couples détenteurs (en %)	
	Chine	Milieu urbain	Milieu rural	Chine	Milieu urbain	Milieu rural	Milieu urbain	Milieu rural
1980	11,43	3,14	8,29	-	-	-	27,5	72,5
1985	29,45	11,73	17,72	-	-	-	39,8	60,2
1989	35,47	13,86	21,61	18,1	28,8	10,5	39,1	60,9
1998	53,27	-	-	21,7	-	-	-	-

Les données pour le milieu urbain et le milieu rural ne sont pas disponibles après 1989.  
Sources : *Zhongguo jihua shengyu nianjian*, 1986-1999 (*China Family Planning Yearbook*).

Le nombre de couples détenteurs du certificat de l'enfant unique ne donne qu'une approximation du nombre d'enfants uniques, cela pour des raisons simples. D'une part, tous les parents d'enfant unique ne détiennent pas ce certificat (les avantages qu'il est censé procurer n'ayant bien souvent plus aucune valeur incitative) et d'autre part, ce n'est pas parce qu'un couple détient un tel certificat que l'on peut être sûr qu'il ne mettra pas au monde un deuxième enfant. L'accélération rapide du nombre de couple détenteurs du certificat, qui a été multiplié par cinq environ au cours des vingt dernières années : 11,4 millions en 1980 et 53,3 en 1998, soit un peu plus d'un couple sur cinq, témoigne quoiqu'il en soit de la poussée des enfants uniques. La fourchette de 53-60 millions d'enfants uniques à la fin des années 1990 semble donc devoir être retenue, bien que certaines estimations, beaucoup plus optimistes, fassent état de 90 millions de filles et fils uniques dans la Chine d'aujourd'hui.

Même s'il est malaisé de déterminer le nombre exact d'enfants uniques, faute du recul suffisant nécessité par les données longitudinales, une analyse transversale de la fécondité par rang de naissance laisse incontestablement entrevoir les modifications dans la composition des familles (tableau 3). La composante de rang 3 et plus, qui représentait plus de 60% de la fécondité totale au milieu des années 1970, ne serait plus que résiduelle aujourd'hui, environ 5% d'après les données récentes disponibles. Il y a donc une raréfaction des naissances de parité élevée, au-delà de deux. La norme de la famille restreinte, voire très restreinte, s'impose progressivement, c'est ce que l'on doit retenir pour expliquer les changements rapides dans la perception et le statut des enfants intervenus ces dernières décennies.

TABLEAU 3 : PART DES COMPOSANTES DE RANG DE L'INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ (EN %), 1975-1997

	1975	1979	1985	1990	1997
Rang 1	19,2	31,4	46,9	47,6	71,2
Rang 2	19,6	24,8	31,3	32,3	23,3
Rang 3+	61,2	43,7	21,8	20,2	5,5
ISF	3,57	2,75	2,19	2,22	1,46
<i>Sources</i> : 1975-1985 : Yao Xinwu (1995); 1990 et 1997 : Attané I. (2000). Pour 1997, le calcul est effectué à partir de taux non redressés, et vraisemblablement sous-estimés.					

## 2.2 Naître « hors-quota », ou comment devenir illégal

Depuis 1973, la Commission nationale de planification des naissances (CNP) a mis en place un système rigide de quotas de naissances donnant chaque année, en fonction du taux d'accroissement naturel souhaité, le nombre de naissances autorisées dans l'ensemble du pays au cours de l'année suivante. Ces quotas sont ensuite répartis entre les différentes unités administratives (provinces, villes, districts, etc.) jusqu'aux échelons de base (comités de villageois, comités d'habitants). C'est aux cadres responsables de la planification des naissances au dernier échelon de cette hiérarchie administrative que revient la responsabilité de les répartir entre les couples désirant avoir un enfant. En général, cette attribution se fait lors de réunions rassemblant ceux répondant aux conditions autorisant cette naissance. Mais lorsque le nombre de naissances souhaitées est supérieur à celui des naissances autorisées, une sélection est opérée : les quotas sont alors prioritairement accordés aux jeunes mariés, et les couples non sélectionnés sont convaincus de renoncer provisoirement à la naissance.

Mais il arrive que, en dépit des injonctions de la politique nationale, des couples décident d'avoir un enfant sans autorisation préalable : il s'agit alors d'une naissance « hors-quota » ou « hors-plan ». À la fin des années 1980, c'étaient 40 à 45% des naissances, 7 à 8 millions chaque année, qui, à la campagne, entraient dans cette catégorie (Attané, 2002a). Certaines de ces naissances, bien que n'ayant pas reçu l'aval du bureau local de planning familial, sont néanmoins enregistrées par la CNPN et à l'état civil, en général quand les parents ont accepté de payer l'amende pour naissance en infraction au plan. Mais quand ils sont trop pauvres pour déboursier cette somme, qui peut s'élever à l'équivalent de leur revenu annuel, ils dissimulent l'enfant en s'abstenant de le déclarer à l'état civil. C'est là que l'enfant devient un « enfant noir », sans existence légale. Les parents ne sont pas toujours les seuls coupables. Les cadres des villages ont aussi leurs intérêts à défendre. Personnellement responsables du succès ou de l'échec de la limitation des naissances dans leur propre circonscription, ils jugent bien souvent préférable de fermer les yeux sur une naissance non autorisée plutôt que d'être eux-mêmes sanctionnés pour manquement à leur devoir. Parfois, la peur des représailles (qui peuvent aller jusqu'à la destitution de leurs fonctions) en cas de dépassement des quotas est telle, que les cadres refusent purement et simplement d'enregistrer une naissance non autorisée. Tout le monde y trouve son compte : les parents ont plus d'enfants que ne leur autorisent les règlements, et les cadres sauvent l'honneur en affichant des résultats conformes aux exigences politiques.

L'ampleur de ces infractions est telle qu'à la fin des années 1980, plus du quart des naissances n'étaient pas déclarées à l'état civil, en grande partie du seul fait des cadres. Ces « enfants noirs » deviennent un véritable phénomène de société, en particulier chez la population flottante, cette masse énorme de migrants illégaux qui envahit les grandes villes. Ils auront suivi leurs parents dans leur exode ou seront nés sur place, profitant du désordre, échappant par le seul fait de la migration au contrôle administratif qui régente les activités de limitation des naissances. Les « enfants noirs » se comptent par dizaines de millions, mais difficile de savoir précisément combien, puisqu'ils sont inexistant à l'état civil mais aussi,

pour une partie, dans les recensements. Le phénomène est aujourd'hui tellement répandu que, régulièrement, les autorités locales interviennent pour sauver ces enfants de la clandestinité. Elles procèdent à des amnisties générales, acceptant de les enregistrer tout en garantissant leur impunité et celle de leurs parents. Au début des années 1990, lors d'une amnistie accordée par le planning familial d'un district du Shandong, près de soixante-dix mille enfants clandestins ont ainsi été présentés à l'état civil.

Des millions d'enfants seraient maintenus en situation d'illégalité, se voyant ainsi interdire l'accès aux services de l'État providence : jardin d'enfants, santé, éducation, etc. Ils se trouvent donc en situation de grande précarité, certains d'entre eux, socialement exclus, finissant même par atterrir dans la rue. Selon Daniel Stoecklin, la présence d'enfants dans la rue doit être reliée aux disparités économiques entre régions et à la coercition de la politique de limitation des naissances. En créant artificiellement une catégorie d'enfants désignés comme « hors-plan », cette politique devient ainsi un facteur important de fragilisation et de marginalisation de la population. Toujours selon cet auteur, la fuite face aux injonctions et aux sanctions des cadres du planning familial est une des raisons couramment avancées par des familles qui vivent avec plusieurs enfants dans ces zones périurbaines (Stoecklin, 2000). Non titulaires de permis de séjour sur le lieu de leur migration, ces migrants illégaux vivent le plus souvent dans des zones où le contrôle social formel est absent, appelées « *mangqu* » (« poches incontrôlées »). En outre, cette population est généralement mal perçue, le développement différentiel entre les zones côtières et l'intérieur du pays de même que l'aggravation des inégalités à l'intérieur même des zones urbaines et rurales renforçant les préjugés négatifs que les citadins ont toujours eu à l'égard des ruraux, qui alimentent les flux de migrants, de même que l'idée selon laquelle le prestige est lié à la réussite matérielle.

Le problème des enfants « hors-plan » reste cependant surtout le fait des campagnes, car c'est là que la contradiction entre la volonté gouvernementale de limiter les naissances et l'organisation socio-économique est la plus aiguë. Parmi les raisons politiques expliquant le nombre de naissances « hors-plan » : la perte de contrôle des cadres sur la population. Avant les réformes, pendant la période collectiviste, le destin politique, économique, et social des familles dépendait entièrement des structures collectives (unités de travail), l'autorité des cadres étant encore renforcée par les organisations de masse. Depuis les réformes, les cadres ne contrôlent plus autant la vie économique des paysans et les organisations de masse ont perdu de leur pouvoir. Les moyens de pression sont beaucoup moins nombreux et moins efficaces qu'autrefois. En outre, le problème des « enfants noirs » touche aussi les petites filles, en nombre croissant mais indéfini, abandonnées par des parents n'ayant pas les moyens de déboursier l'amende et qui, même si elles sont recueillies par un orphelinat, n'acquerront de statut légal (enregistrement à l'état civil) que si elles ont la chance d'être un jour adoptées.

### 3. Des enfants qui ne sont plus égaux en droits

Dans l'idéologie confucianiste, *xiao kang*, la « petite prospérité », signifiait une société dans laquelle les individus vivaient et travaillaient heureux, avec des biens en quantité suffisante pour pourvoir à leurs besoins élémentaires. À partir de 1979, Deng Xiaoping s'est fixé comme objectif de permettre à tous les habitants d'accéder au *xiao kang* avant l'an 2000. Ce niveau de « petite prospérité » traduit en objectifs concrets revenait à atteindre un produit intérieur brut per capita de 800 dollars américains au cours de 1980.

Aujourd'hui, dans certaines régions, cet objectif est largement atteint, mais dans d'autres, on en est encore très en deçà. Par exemple, le PIB est douze fois plus élevé dans les zones économiques spéciales que la moyenne des villages. Ce qui signifie que si un nombre important de familles a atteint le niveau de *xiao kang*, d'autres restent largement à la traîne. Aujourd'hui, le nombre de familles ayant atteint le *xiao kang*, qui sont des familles « à revenus moyens », se situe vraisemblablement autour de 30 millions pour l'ensemble du pays, dont

environ 20 millions dans les villes, soit près de 20% de la population urbaine (Jun, 2000). Mais à l'échelle nationale, cela représente moins de 10% de l'ensemble des ménages (348 millions de ménages en 2000).

TABEAU 4 : REVENU MOYEN PER CAPITA ET STRUCTURE DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES, 2000.

	Ménages urbains			Moyenne des ménages ruraux
	Moyenne de l'ensemble	Moyenne des 10% les plus riches	Moyenne des 5% les plus pauvres	
Revenu annuel moyen per capita (en yuans)	6 316	13 390	2 350	2 253
Dépenses moyennes per capita dont, en % des dépenses totales :	4 998	9 250	2 320	1 670
- alimentation	39,2%	30,8%	50,5%	49,1%
- santé	6,4%	6,9%	6,1%	5,2%
- éducation et loisirs	12,6%	13,2%	11,1%	11,2%
source : <i>China Statistical Yearbook</i> , 2001, pp 303-334				

En 2000, selon le Bureau national de la statistique, le revenu moyen per capita des 5% des ménages urbains les plus pauvres était de 2 350 yuans, pour un nombre moyen de personnes par ménage de 3,6, contre 13 400 yuans pour les 10% les plus riches, pour des ménages comptant une personne de moins en moyenne (2,66), soit six fois moins (tableau 4). Ces disparités de revenus sont source d'inégalités en particulier dans deux domaines, touchant directement les enfants : l'éducation et la santé. Les 10% les plus riches consacrent par exemple 4,5 fois plus d'argent aux soins de santé (640 yuans par an en moyenne) que les plus pauvres (140 yuans). Le rapport est du même ordre pour les dépenses consacrées à l'éducation et aux loisirs : 1 224 yuans en moyenne pour les 10% les plus riches, contre 258 pour les 5% les plus pauvres<sup>4</sup>. Et il ne s'agit là que des zones urbaines (villes et bourgs), globalement plus favorisées. Dans les campagnes (*nongcun*), les deux tiers des ménages (64,6%) ont un revenu annuel moyen per capita voisin ou inférieur à la moyenne des 5% des ménages urbains les pauvres (2 500 yuans ou moins). Les ménages ruraux consacrent en moyenne 5,2% de leurs dépenses à la santé et 11,2% à l'éducation, l'équivalent des ménages urbains les pauvres. C'est dire si les disparités sont marquées.

### 3.1 Un système éducatif à deux vitesses

Le système éducatif chinois, tel qu'il avait été élaboré par Mao dans les années 1950 et 1960, répondait à un principe d'égalitarisme et de massification de l'éducation. L'enseignement primaire s'est ainsi rapidement développé, grâce en particulier à l'envoi des jeunes instruits dans les campagnes. Mais au lendemain de la Révolution culturelle, alors qu'on assistait à une progression de l'éducation à l'échelle nationale, une stagnation, voire une régression, se faisait sentir dans les zones les plus pauvres. Ce phénomène s'est accentué avec les réformes, mettant en péril les acquis des décennies passées. Avec la décollectivisation, l'État s'est en effet doublement désengagé du monde rural. Les services sociaux, notamment la santé et l'éducation, autrefois assurés par l'intermédiaire des communes populaires, ont été balayés avec elles. Depuis les années 1980, le développement des infrastructures et équipements scolaires n'a pas suivi la croissance démographique, en particulier dans les régions pauvres qui sont aussi celles qui ont connu une croissance rapide. À l'échelle nationale,

<sup>4</sup> China Statistical Yearbook, 2001, pp 306-307.

selon le Bureau de la statistique, le nombre d'écoles primaires dans les cantons et les villages a diminué de 20% entre 1985 et 1992, plus vite que celui des élèves<sup>5</sup>.

Dans un système éducatif qui répond aujourd'hui plus à une logique économique que de service social, les plus pauvres, ceux qui n'ont pas bénéficié des fruits de la croissance, sont en mauvaise posture. Dans certains villages, les écoles sont très mal équipées, les salles de classe sont des pièces de maison abandonnées, des étables, des temples en ruine, les enseignants n'ont parfois ni tableau, ni craie, les élèves n'ont ni cahier, ni crayon. Depuis la mise en place en 1985 d'un système de forfait donnant aux gouvernements locaux la responsabilité de leurs finances, les dépenses en matière d'éducation incombent aux gouvernements des districts : certains, ceux qui se sont enrichis grâce aux réformes, ont décidé de valoriser l'enseignement en payant mieux leurs enseignants, tandis que d'autres, ceux des régions les plus pauvres, perdent leurs instituteurs attirés par des fonctions plus lucratives. Dans ces circonstances, il est difficile de maintenir le système éducatif tel quel, et donc *a fortiori* de l'améliorer. En outre, la hausse rapide des coûts de l'école (frais de scolarité, manuels scolaires, fournitures) fait désormais hésiter certaines familles pauvres : dans les 592 districts classés en 1992 comme zones pauvres par le Bureau d'aide à la pauvreté du Conseil des affaires d'État, le revenu annuel moyen des habitants était de 400 yuans, alors que les dépenses scolaires pour un enfant étaient d'environ 150 yuans (Li, 1994).

La généralisation du système de responsabilité a de surcroît beaucoup augmenté le coût d'opportunité de la scolarisation des enfants : un enfant, force de travail non négligeable pour sa famille, devient improductif dès lors qu'il reste sur les bancs de l'école. Cela se traduit, dans les campagnes, par une baisse des taux de scolarisation et de rétention des enfants dans les classes. Au début des années 1990, dans les 592 districts précédemment cités, environ 10% des enfants âgés de 6 à 12 ans n'étaient jamais allés à l'école, le total d'enfants dans ce cas s'élevant à 1,28 million à l'échelle du pays ; 5 à 6% des enfants inscrits dans le primaire interrompaient leur scolarité en cours d'année, dont près de 60% par manque de moyens (Li, 1994). Dans des provinces pauvres comme le Guizhou, le Guangxi ou l'Anhui, 20 à 25% des enfants abandonnent l'école avant la fin du cycle primaire (Hossain, 1997). Cela se traduit par l'émergence d'une population d'analphabètes et semi-analphabètes. Un projet national destiné à venir en aide à ces enfants, baptisé « projet de l'espoir » (*xiwang gongcheng*) a été lancé en 1989. Mais le nombre d'enfants exclus des écoles n'a pas diminué pour autant, la seule réduction des frais de scolarité ne leur permettant pas d'y rester le temps nécessaire à l'acquisition et à la consolidation des connaissances de base. De nombreux enfants sont de surcroît en situation de semi-scolarité : en période de pleine activité agricole, ils sont plus utiles aux champs qu'à l'école... Dans les régions les plus pauvres, la résurgence des pratiques patriarcales liée aux réformes conduit au creusement des inégalités selon le sexe dans l'accès à l'éducation. De nombreux parents n'envoient plus leur fille à l'école dès lors qu'elle est susceptible de rapporter par son travail, soit à la maison soit au dehors ; c'est souvent la fille aînée qui s'occupe de ses frères et sœurs plus jeunes ou de la maison, quand elle ne travaille pas à l'usine.

La loi sur l'enseignement de mars 1989 a rendu obligatoires neuf années de scolarité pour tous. Si elle était appliquée, cette loi permettrait d'atténuer les disparités et les contradictions exacerbées par les réformes. Mais le système scolaire chinois est aujourd'hui à deux vitesses. En ville, on assiste au développement d'un système très élitiste : les parents dépensent des sommes très élevées pour offrir à leur enfant les meilleures écoles, puis les meilleures universités (certaines coûtent aujourd'hui plusieurs dizaines de milliers de yuans par an à Beijing!), des cours particuliers... Dans les campagnes, les écoles sont financées par les villages et par les paysans, mais les enfants n'y sont parfois que de passage. D'un côté, donc, l'éducation est très valorisée. La logique méritocratique, telle qu'elle prévalait dans la société

<sup>5</sup> Données tirées de Zhongguo nongcun tongji nianjian, 1993 (Annuaire statistique de la Chine rurale, 1993).

traditionnelle, se propage. De l'autre, l'enseignement de base devient un luxe, dont le bénéficiaire n'est en outre pas forcément reconnu. Avec les réformes, naît en effet une nouvelle perception de l'utilité de l'éducation : la population toujours très pragmatique a compris qu'avoir fait des études n'avait pas forcément de valeur en soi, en ce sens qu'un marchand de rue ou une « dame pipi » gagnent plus - et combien plus ! - qu'un professeur d'université.

Au recensement de 1990, les effets du désengagement de l'État en matière d'éducation ne transparaissent pas. À l'échelle nationale, on note au contraire un recul de l'analphabétisme et du semi-analphabétisme - à savoir ceux ne sachant pas lire ou lisant mal - chez les jeunes : 5,3% des 15-19 ans en 1990 contre 9,4% en 1982. Le dernier recensement (2000), ne prenant en compte que les analphabètes complets, à savoir ceux ne sachant pas lire du tout (incapables de déchiffrer un minimum de 1500 caractères) donne une note délibérément optimiste en ne révélant que 0,9% d'analphabètes complets chez les 15-19 ans<sup>6</sup>, avec toutefois une proportion près de deux fois plus élevée chez les filles : 1,2%, que chez les garçons : 0,7%<sup>7</sup>. En 1990, les inégalités villes/campagnes et garçons/filles sont manifestes. Quasiment éradiqué au sein de la population urbaine dans les jeunes générations : 1,2% des 15-19 ans, l'analphabétisme (avec le semi-analphabétisme) concernait encore 6,6% des jeunes dans les campagnes (*xian*), dont 3,6% des garçons et près de 10% (9,6%) des filles à ces âges. La définition beaucoup plus limitative utilisée en 2000 empêche de mesurer les évolutions dans les différentes classes d'âges sur la décennie passée, et donc de confirmer l'hypothèse selon laquelle, compte tenu de la déshérence des services publics, la non-scolarisation, partielle ou totale, aurait gagné du terrain. Le recensement de 2000 montre toutefois que l'enseignement primaire n'est pas universel : en 2000, deux millions d'enfants de 7-14 ans, dont 57% de filles, n'avaient encore jamais mis les pieds à l'école. Ils ne représentent certes qu'une goutte d'eau dans l'océan des enfants de ces âges : 1,1%, mais le phénomène mérite d'être souligné. Ce sont les campagnes, en particulier les filles, qui sont les moins bien loties, puisqu'elles sont largement majoritaires dans la population des enfants non scolarisés, alors qu'elles sont minoritaires dans la population enfantine totale : à la campagne (*xiangcun*), les filles représentent 57% des enfants de 7-14 ans qui n'ont jamais été à l'école, contre 47,5% du total de ce groupe d'âges, tandis que dans les villes (*chengshi*), ces proportions sont respectivement de 49% et 47,8%.

L'enquête de 1992 sur la situation des enfants, financée conjointement par le Bureau de la statistique et l'Unicef donne, pour les zones rurales, un taux net de scolarisation dans le primaire (enfants de 7 à 11 ans) de 84% (86,3% pour les garçons et 81,7% pour les filles), contre 94% dans les villes<sup>8</sup>. Cette enquête relève aussi de fortes inégalités dans l'accès à l'éducation secondaire (12-14 ans pour le premier cycle) : un enfant sur quatre à la campagne, contre plus d'un sur deux dans les villes. En outre, le taux de rétention à l'école s'amenuise, compromettant à terme l'acquisition définitive des connaissances de base par une frange non négligeable de la population rurale. À l'heure actuelle, près de 140 millions d'élèves fréquentent l'enseignement primaire. En dépit d'un taux d'abandon scolaire relativement faible, estimé à 1%, la masse d'enfants concernés est considérable : plus d'un million d'enfants

<sup>6</sup> La différence de définition entre les deux derniers recensements (illettrés et semi-illettrés au recensement de 1990, illettrés au recensement de 2000) n'est pas sans conséquence sur les chiffres. On avait par exemple 5,3% d'illettrés et semi-illettrés en 1990 chez les 15-19 ans. En 2000, la proportion d'illettrés complets est seulement de 1,8% dans ce même groupe, âgé à cette dernière date de 25-29 ans.

<sup>7</sup> L'enquête annuelle de 1999 qui, elle, utilise la même définition que le recensement de 1990, donne 18,7% d'illettrés et semi-illettrés en 1999 (dont 26,5% chez les femmes et 11,2% chez les hommes) soit un recul par rapport à 1990, où ces proportions étaient de 22,2%, 31,9% et 13,0% respectivement. Ces résultats apportent un bémol certain à la note optimiste donnée par le recensement de 2000, qui donne des proportions d'analphabètes complets de 9,1% pour l'ensemble de la population, de 13,5% pour les femmes et de 4,9% pour les hommes, au 31.10.2000.

<sup>8</sup> Enquête menée auprès de 561 mille ménages de 29 provinces (Tibet et Xinjiang exclus), in « Major results of the sampling survey on the general conditions of Chinese children », *China Population Today*, Juin 1993.

interrompent leur scolarité en cours d'année, ce qui compromet l'universalité de l'éducation primaire, d'autant que les enfants concernés sont vraisemblablement issus de milieux défavorisés dans lesquels l'éducation, y compris l'acquisition des connaissances de base, devient un luxe. La qualité de l'enseignement dispensé mais aussi celle des enseignants et des infrastructures varient également beaucoup d'un endroit à l'autre. Ces caractéristiques restent généralement liées aux capacités financières des districts qui, selon qu'ils sont riches ou pauvres, n'accordent pas la même priorité à l'éducation des enfants. Par exemple, les dépenses courantes par élève des écoles primaires urbaines dépassaient celles des écoles rurales de 28% en 1994 et de 46% en 1997 (Liang Xiaoyan, 2002).

### 3.2 Riches et pauvres face à la santé

L'autre performance remarquable du régime communiste à ses premières heures a été le développement du système de santé : en moins de trois décennies, le milieu rural s'est trouvé pourvu d'infrastructures offrant à tous l'accès aux soins de santé primaire. En 1975, les campagnes comptaient 1,6 million de « médecins aux pieds nus » qui, malgré leur piètre formation médicale<sup>9</sup>, ont permis une nette amélioration des conditions sanitaires (hygiène publique, soins curatifs, prévention). En vingt-cinq ans, l'espérance de vie à la naissance passait de 39 ans à 64 ans<sup>10</sup>. Trente ans après la Révolution, des campagnes de vaccination de masse avaient permis d'éradiquer les grandes épidémies et principaux fléaux sanitaires. Mais l'avènement des réformes et la forte croissance économique n'ont pas favorisé la poursuite de la transition sanitaire. Autrefois sous la responsabilité des communes populaires, le système de santé, décentralisé et en voie de privatisation, ne fonctionne plus comme un service public : le paiement des soins incombe désormais aux patients, médecins et directeurs d'hôpitaux sont soumis à des contraintes de rentabilité de leur structure. Les coopératives médicales qui, contre un versement forfaitaire, garantissaient aux paysans la prise en charge en cas de maladie, couvraient 90% de la population rurale dans les années 1950, mais moins de 10% aujourd'hui. L'allocation budgétaire de l'État pour la santé rurale représentait 21% du budget total de la santé en 1978, 10% en 1991 (Cailliez, 1998). Désormais, les plus pauvres n'ont plus accès aux soins, devenus trop coûteux, les inégalités se creusent : en 2000, un ménage rural a dépensé en moyenne, par personne, 88 yuans pour la santé, 3,6 fois moins que les citadins (318 yuans)<sup>11</sup>. Les inégalités se trouvent non seulement dans l'accès à la santé, mais aussi dans la qualité des soins. Les centres de santé des cantons (*xiang*), hérités des communes populaires, sont généralement en mesure de traiter des cas sérieux et de pratiquer des opérations chirurgicales. Mais, le plus souvent, leur personnel médical n'a pas de formation universitaire, seulement une formation acquise « sur le tas »<sup>12</sup>. Bon nombre d'entre eux sont d'anciens « médecins aux pieds nus » dont le titre, pour ceux ayant réussi leur examen formel, est devenu officiellement, en 1981, « médecins de villages » ; les autres, ceux ayant échoué à l'examen, sont devenus des aides médicales. Les soins qu'ils prodiguent ne sont pas toujours adaptés, les risques encourus par le patient, parfois importants. En outre, depuis 1985, la fourniture des médicaments n'est plus le monopole des dispensaires. Elle est aujourd'hui aux mains de producteurs privés âpres au gain, et l'on n'a plus vraiment de moyen de contrôle sur la qualité des médicaments produits (Chen, 1989).

Les statistiques sanitaires établies pour l'ensemble du pays sont plutôt rassurantes. Le nombre moyen de médecins pour 1 000 habitants augmente régulièrement : de 1,17 en 1980, il est passé à

<sup>9</sup> Avant d'être envoyés sur le terrain, la seule formation médicale des médecins aux pieds nus consistait en un stage de trois mois.

<sup>10</sup> L'espérance de vie de 39 ans correspond à la période 1945-49 ; celle de 64 ans à 1970-74, in Huang, Liu, (1995).

<sup>11</sup> China Statistical yearbook, 2001.

<sup>12</sup> Une enquête menée en 1990 par le Ministère de la santé auprès de 90 300 médecins de villages a révélé que 73% d'entre eux avaient un niveau d'éducation qui ne dépassait le secondaire.

1,60 en 1998. Mais cette amélioration a presque exclusivement bénéficié à la frange urbaine de la population. Le milieu rural avait gagné 160 000 médecins entre 1980 et 1990, mais en a perdu 28 000 entre 1990 et 1998. L'augmentation globale aura été de 20% entre 1980 et 1998 à la campagne, contre un doublement dans les villes ; 170 000 lits d'hôpitaux ont été supprimés en milieu rural depuis 1980, tandis que leur nombre a été multiplié par 2,4 dans les villes<sup>13</sup>.

Les enfants sont les premières victimes de la dégradation du système de santé. Aucun progrès n'a par exemple été enregistré dans la mortalité infantile à la campagne entre le début des années 1980 et le milieu des années 1990, alors qu'elle a diminué de moitié dans les villes. Les données du recensement de 2000 révèlent une baisse assez spectaculaire de la mortalité infantile rurale, corroborée par les données de l'enquête démographique annuelle de 1999 : 34,1‰, contre 32,1‰ (dans les districts), 26,7‰ pour les garçons et 38,6‰ pour les filles d'après l'enquête annuelle<sup>14</sup>, mais sur la réalité de laquelle on est en droit de s'interroger, compte tenu du contexte général. Il n'en reste pas moins que, à l'heure actuelle, le risque pour un enfant de décéder avant son premier anniversaire reste, à la campagne, trois fois plus élevé qu'en ville. On a donc bel et bien affaire à deux contextes démographiques distincts (tableau 5).

TABLEAU 5 : TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE, 1971-2000.

	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
	1971		1981		1989		1996		2000	
Mortalité infantile (‰)	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	24,2	40,3	17,4 <sup>(2)</sup>	38,5 <sup>(2)</sup>	13,7 <sup>(4)</sup>	40,8 <sup>(4)</sup>	12,5 <sup>(5)</sup>	34,1 <sup>(5)</sup>
[Chine entière]	[45,8] <sup>(1)</sup>		[37,7]		[33,4] <sup>(3)</sup>		[34,0] <sup>(4)</sup>		[26,9] <sup>(4)</sup>	
<sup>(1)</sup> Pour 1973-1975. Enquête de 1976. <sup>(2)</sup> Ces taux ont été estimés sur la base de la correction réalisée pour de Lu, Hao et Gao (1994), <i>in</i> Attané (2002a). <sup>(3)</sup> Estimation de Lu, Hao et Gao (1994) <i>in</i> Attané (2002a). <sup>(4)</sup> En 1996, calculs effectués à partir des données de l'enquête annuelle de 1996. <sup>(5)</sup> Recensement de 2000 (correspondant à la période du 1 novembre 1999 au 31 octobre 2000).										

Le désengagement de l'État dans le domaine de la santé depuis une quinzaine d'années laisse la qualité sanitaire de la population rurale très en deçà de celle des citadins. Les enfants sont particulièrement victimes de cette inégalité : leur couverture vaccinale contre les principales maladies infantiles est encore nettement en dessous des normes urbaines (tableau 6). À la campagne, à peine plus d'une naissance sur quatre survient en milieu hospitalier, contre la quasi-totalité en ville, d'où une mortalité infantile sévissant bien plus lourdement en milieu rural.

TABLEAU 6 : INDICATEURS DE BIEN-ÊTRE ET DE SANTÉ DES ENFANTS, SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, 1992.

	Chine	Urbain	Rural
Naissances en milieu hospitalier (en %)	32,8	92,7	27,9
Naissances survenues à domicile (en %)	66,4	7,2	71,2
Naissances assistées par du personnel médical (en %)	48,6	94,8	44,8
Taux d'inoculation contre le BCG (en %)	84,6	96,3	83,6
Taux d'inoculation contre la coqueluche, la diphtérie et le tétanos <sup>(1)</sup> (en %)	70,6	92,3	68,7
Enfants vaccinés contre la rougeole (en %)	78,7	93,5	77,4
<sup>(1)</sup> Proportion d'enfants ayant reçu les trois injections.			
<i>Source</i> : Enquête menée en 1992 sous l'égide du Bureau de la statistique, citée dans <i>China Population Today</i> , Juin 1993.			

<sup>13</sup> Annuaire statistique de Chine, 1998.

<sup>14</sup> China Population Statistics Yearbook, 2000, Beijing : Zhongguo tongji chubanshe, pp 60-71.

### 3.3 Les petites filles menacées

Le contexte démographique et économique a, on l'a vu, entraîné de profondes modifications dans le statut des enfants. Mais plus encore dans celui des filles, sur lesquelles se sont en quelque sorte cristallisées les frustrations d'une société en plein bouleversement, peinant à trouver de nouveaux repères. En dépit —et sans doute même à cause— de la modernisation économique des dernières décennies, la femme chinoise reste en effet désespérément « inférieure à l'homme » (*zhong nan qing nü*). Le système clanique de type patriarcal, fondement de l'organisation sociale traditionnelle, voulait que l'on se marie tôt et que l'on ait beaucoup d'enfants, surtout des mâles. On maintenait ainsi non seulement le pouvoir de son clan face aux clans rivaux, mais aussi celui de sa propre famille au sein du clan. Aujourd'hui, le clan n'est plus la base de l'organisation sociale, mais l'idéologie clanique lui survit. Les solidarités familiales restent fortes, la culture patriarcale domine encore la vie quotidienne : mariage patrilocal, système de filiation, culte des ancêtres, reléguant les femmes en position secondaire. Dans certains villages, surtout dans le sud du pays, le rétablissement d'organisations lignagères favorise ces atavismes, faisant perdre la face aux familles dépourvues d'héritier. Le système patriarcal a aujourd'hui renoncé à ses assises économiques, le patrimoine familial n'étant plus exclusivement transmis aux fils, mais le mariage patrilocal reste la règle. Lorsqu'elle se marie, une fille quitte toujours, à la fois physiquement et symboliquement, sa famille biologique pour intégrer celle de son mari. Dès lors entièrement dévouée à sa belle-famille, elle ne doit plus rien à ses propres parents, pas même de s'occuper d'eux devenus vieux. Cette charge incombe aux fils... et aux belles-filles. Dans les campagnes, on sait qu'il faut « Élever un fils pour préparer sa vieillesse » (*yang'er fang lao*), puisqu'on ne touchera jamais aucune pension de retraite. Pour des centaines de millions de paysans, un fils est la seule assurance vieillesse, la seule garantie contre la maladie ou l'invalidité.

TABLEAU 7 : RAPPORTS DE MASCULINITÉ (NOMBRE D'HOMMES POUR 100 FEMMES), 1953-2000

	1953	1964	1982	1990	2000
Rapport de masculinité global	106,0	105,5	105,5	106,0	106,7
Rapport de masculinité à la naissance	-	-	108,5	111,3	116,9
Rapport de masculinité avant un an	106,8	105,7	107,1	110,2	117,8

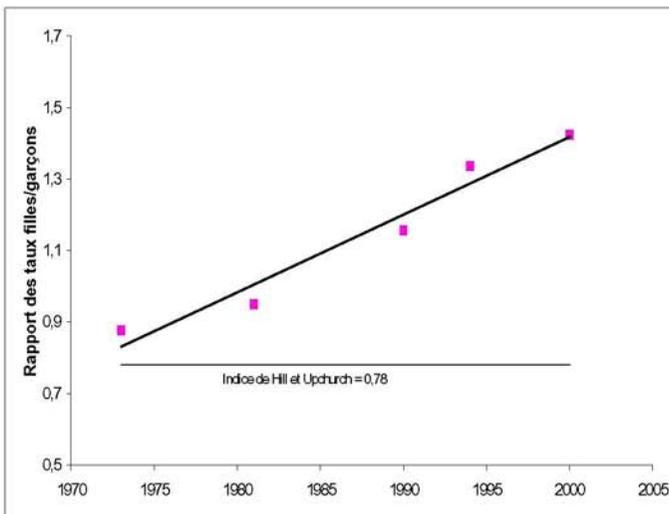
*Sources* : Recensements chinois, années correspondantes.

Les normes biologiques donnent le nombre de filles et de femmes qui devraient être présentes au sein d'une population donnée en l'absence de discrimination à l'égard de l'un ou l'autre sexe. Par différence avec celles existantes, on parvient à estimer combien manquent à l'appel et ainsi à mesurer l'« ingénierie démographique », c'est-à-dire la manipulation volontaire des lois de la nature afin d'arriver à des fins familiales ou sociétales. Aujourd'hui, l'excédent de naissances masculines défie l'entendement (tableau 7). D'après le dernier recensement de la population chinoise, organisé en novembre 2000, on sait que, au cours des douze mois qui l'ont précédé, sont nés 7,6 millions de garçons et 6,5 millions de filles, soit un rapport de masculinité des naissances de 116,9<sup>15</sup>. La règle biologique est telle - il naît, dans les sociétés dans lesquelles aucune préférence n'est manifestée pour l'un ou l'autre sexe, 105 à 106 garçons pour 100 filles - qu'il aurait dû en naître 7,2. Le déficit est donc au bas mot, pour

<sup>15</sup> Ce total de 14,11 millions correspond aux naissances survenues entre le 1er novembre 1999 et le 31 octobre 2000 recensées en 2000. Ce chiffre semble grossièrement sous-estimé. En effet, d'après l'enquête annuelle de 1999, 19,2 millions de naissances seraient survenues entre le 1er janvier et le 31 décembre 1999, soit 36% de plus sur une période de douze mois.

la seule année 2000, de 700 000 naissances féminines<sup>16</sup>. Dix ans plus tôt, au recensement de 1990, avec un rapport de masculinité des naissances de 111,3, le déficit de filles était déjà de 640 000. C'est la décennie quatre-vingt qui a sonné le glas de la régulation biologique des sexes à la naissance. Sous prétexte de lever les obstacles au développement national, la Chine a voulu juguler sa croissance démographique en lançant une politique draconienne de limitation des naissances. C'est alors que la « politique de l'enfant unique » s'est d'une certaine manière transformée en « règle du fils unique ». Personne n'était prêt à renoncer à un fils, et les fillettes, devenant indésirables, ont commencé à manquer. Dans la société chinoise actuelle, les filles deviennent indésirables simplement parce qu'elles privent leurs parents de la possibilité de mettre au monde un fils. L'on assiste ainsi à une discrimination de plus en plus aiguë à leur égard, par le biais de diverses pratiques : infanticide, avortements sélectifs, sous-déclaration des naissances, abandons<sup>17</sup>.

GRAPHIQUE 1 : TENDANCES DE LA SURMORTALITÉ INFANTILE DES FILLES



Dans les sociétés dans lesquelles les femmes ne subissent pas de discrimination, notamment sur les plans sanitaire et nutritionnel, la mortalité des hommes est plus forte que celle des femmes à tous les âges de la vie, ce qui est une compensation naturelle de l'excédent, également naturel, de naissances masculines. En Chine, c'est le cas pour les adultes, mais cette loi de la nature n'est pas respectée pour les enfants. La surmortalité infantile féminine figure parmi les pratiques discriminatoires : dans les campagnes, en particulier, les familles pauvres nourrissent leur fils mieux que leur fille, les entourent de soins plus attentifs, et hésitent moins à recourir aux services, désormais coûteux, d'un médecin, quand il s'agit d'un garçon. Ainsi, la lente amélioration de la survie des enfants au cours des décennies 1970 et 1980 s'est accompagnée d'un accroissement des écarts de mortalité infantile selon le sexe, au détriment des filles. Phénomène universel, cette surmortalité infantile masculine ne connaît pas d'exception dans les pays où ne se manifeste aucune préférence pour les fils. Hill et Upchurch (1995) ont déterminé l'avantage féminin observé dans des circonstances normales, en établissant le rapport du taux de mortalité infantile

<sup>16</sup> Le rapport de masculinité des naissances relevé au recensement de 2000 (116,9) appliqué aux naissances rapportées par l'enquête annuelle de 1999 (19,2 millions) porte le déficit de naissances de filles à un million en 1999.

<sup>17</sup> Pour plus d'informations sur ces pratiques, voir Attané I. (2002a).

des filles à celui des garçons à 0,78 pour un quotient de mortalité masculine de 0 à 5 ans inférieur à 0,05. En Chine, cet avantage n'était déjà plus respecté en 1973-75, avec un rapport de 0,875, et il l'est de moins en moins : 0,948 en 1981, 1,156 en 1990, 1,336 en 1994-95 et 1,423 en 2000, avec des taux de mortalité infantile de 32,1‰ pour les filles et de 22,6‰ pour les garçons à cette dernière date (graphique 1)<sup>18</sup>.

#### 4. De nouvelles relations à l'enfant : réception, perceptions et rôles

Bien que non centrée sur l'enfant, la société traditionnelle lui reconnaissait une fonction essentielle, celle de perpétuer la lignée (*chuanzong jiedai*), devoir fondamental du confucianisme. On se glorifiait d'une famille nombreuse, symbole de puissance et de prospérité. Aujourd'hui, la famille étendue cède progressivement la place à la famille restreinte, mais cela n'a en rien modifié les conceptions traditionnelles. Ne pas laisser de descendant reste le pire des manquements aux règles de piété filiale (*bu xiao you san, wu hou wei da*), à la campagne, surtout. Avoir un fils, c'est aussi perpétuer le culte des ancêtres, éminente manifestation de la piété filiale. La société actuelle, en raréfiant l'enfant dans les familles urbaines, dont le niveau de vie global tend à croître, et en redonnant une fonction économique à la famille rurale, a profondément modifié la valeur intrinsèque de l'enfant et la nature de ses relations avec ses proches. En outre, au contraire des générations plus anciennes, les enfants nés sous la stricte politique de limitation des naissances, ont peu ou pas de frères et sœurs, ce qui n'est pas sans conséquence sur la nature des relations qu'ils entretiennent entre eux ou avec leurs ascendants, parents et grands-parents.

##### 4.1 De nouveaux « petits empereurs »

Profondément confucéenne et fondée sur les valeurs filiales, la société chinoise traditionnelle privilégiait la lignée masculine, accordant une importance particulière à la relation hiérarchique grand-père/père/fils. Ces rapports filiaux jouaient en outre un rôle essentiel dans la régulation des relations entre les générations, impliquant des devoirs d'assistance mutuelle entre elles. L'un des plus cruciaux était le devoir d'assistance envers les plus âgés, auxquels les plus jeunes devaient garantir un soutien non seulement financier, mais aussi moral. Les aînés détenaient dans la famille une autorité exclusive, tandis que les enfants n'avaient qu'un statut subordonné, leur devant respect et soumission. Désormais, le stéréotype de la famille traditionnelle centrée sur ses aînés cède la place à celui de la famille contemporaine centrée sur l'enfant : « *Autrefois, s'il y avait un œuf, il revenait à la personne la plus âgée de la famille. Aujourd'hui, par contre, il va évidemment à l'enfant. Les vieux sacrifient tout ce qu'ils ont pour leurs enfants, mais ceux-ci ne pensent qu'à eux-mêmes.* »<sup>19</sup>. Les familles restreintes se multiplient avec, dans les villes, une prédominance de familles à structure pyramidale de type « quatre grands-parents, deux parents, un enfant ». De plus, la transition d'une économie planifiée vers une économie de marché modifie la perception traditionnelle voulant que l'État prenne en charge chaque citoyen de la naissance à la mort. Aujourd'hui, il faut faire face à la rude concurrence sur le marché du travail urbain, ce qui pousse les parents à investir, de manière parfois excessive, dans la formation des enfants, surtout lorsqu'il s'agit d'enfants uniques.

L'enrichissement des familles associé à la valeur accrue de l'enfant dans une société en quête de repères conduit à des comportements excessifs, parfois à la limite de l'aberration. Le traitement des enfants uniques en est symptomatique : c'est sur lui seul aujourd'hui que repose « l'avenir de la famille », c'est sur lui seul que se focalisent les ambitions des parents et

<sup>18</sup> Recensement de 2000.

<sup>19</sup> Déclaration d'un juge pékinois qui a tranché de nombreux cas de conflits familiaux portant sur l'assistance aux aînés, in *Cankao xiaoxi (References News)*, 7 avril 2000, cité par Li Shuzhuo (2002).

grands-parents, c'est sur lui seul que s'exprime l'affection et les attentions décuplées de ses proches ; il doit faire la fierté de sa famille. Aussi doit-il bénéficier de la meilleure éducation possible, maîtriser les langues étrangères, la musique, etc. pour prétendre par la suite à un emploi non seulement respectable, mais surtout lucratif, dans une société où la compétition devient de plus en plus âpre et où la reconnaissance sociale s'acquiert désormais surtout par l'argent. Avec la transition vers une économie de marché, le chômage augmente, le surplus de main-d'œuvre s'aggrave et crée une pression croissante sur l'emploi. Sur le marché du travail actuel, les emplois qualifiés susceptibles de procurer un salaire élevé requièrent au minimum un diplôme de collège, ce qui explique les attentes de plus en plus grandes des parents pour l'instruction de leurs enfants.

Selon l'Enquête de 1990 sur le développement de l'enfant (*zhongguo ertong fazhan diaocha*) menée auprès d'élèves du primaire et de leurs parents<sup>20</sup>, la principale préoccupation des parents concerne la formation scolaire et la profession future de leurs enfants (Falbo et al., 1996). Les ambitions nourries par les parents pour leur progéniture sont d'autant plus grandes que le nombre d'enfants diminue, et se traduisent par des investissements financiers et une charge émotionnelle démesurés. Cette enquête révèle que 80% des parents d'enfant unique aspirent pour celui-ci à des études universitaires, contre moins de 60% des parents de plusieurs enfants. Le constat est comparable pour ce qui concerne la vie professionnelle : les attentes des parents sont toujours plus grandes quand ils ont un enfant unique. Les professions scientifiques et techniques, médicales et d'enseignement viennent en tête, quel que soit le nombre d'enfants, mais sont plus fréquemment citées par les parents d'enfants uniques (66%) que par les autres (51,6%). Prestigieuses, permettant d'accéder à un statut social correct et à un revenu stable, ces professions exigent une instruction assez poussée. De tous les investissements consacrés à l'enfant unique, ce sont les investissements scolaires qui sont les plus considérables. Les familles consacrent 10% de leur épargne à l'instruction de leurs enfants, contre seulement 7% à l'achat d'une maison<sup>21</sup>. Une étude de Fang et al, (1998) montre que, dans les villes, les dépenses pour un enfant inscrit au collège dépassent 40% du revenu familial. À Beijing, l'enfant coûte à sa famille 40% de son budget pour l'enseignement supérieur et 25% lorsqu'il est en premier cycle du secondaire ou en primaire. Ce niveau d'investissement très élevé des parents dans l'instruction de leur enfant unique est évidemment relié à leurs attentes très fortes dans ce domaine, mais aussi aux récentes réformes de l'enseignement, ayant accru la charge incombant aux parents.

En 1990, toujours selon l'enquête sur le développement de l'enfant, 68,4% des enfants uniques suivaient des cours particuliers (peinture, calligraphie, musique, danse, langue étrangère), contre 32,8% de ceux ayant des frères et/ou sœurs : il faut à tout prix exceller dans la maîtrise des arts, des langues étrangères... (Feng X., 1996). En ville, la plupart des enfants ont aujourd'hui un précepteur privé, certains en ont jusqu'à cinq simultanément, pour leur enseigner le chinois, les mathématiques, l'anglais, la physique, la chimie... Beaucoup d'élèves subissent un stress important, devant rejoindre un cours sitôt le précédent terminé, d'où une forte fatigue résultant des va-et-vient constants entre les différentes écoles et de la pression familiale et scolaire pesant sur eux. L'enjeu est désormais tel qu'il arrive que l'un des deux parents renonce à son emploi, loue une chambre à proximité de l'école ou de l'internat dans lequel est inscrit l'enfant, pour se consacrer entièrement à lui en l'encadrant dans ses études et en prenant quotidiennement soin de lui<sup>22</sup>. Les parents ont la conviction que, sans formation polyvalente, parfois poussée à l'extrême, leur enfant ne pourra évoluer avec aisance et dignité

<sup>20</sup> Enquête menée à Beijing, dans l'Anhui, au Hubei et au Gansu.

<sup>21</sup> selon l'Enquête sur les désirs d'épargne des résidents urbains (*chengshi jumin duxu yiyuan diaocha*) réalisée par le Bureau national de la statistique et le Centre de surveillance de l'économie en 1999.

<sup>22</sup> Xi'an wanbao (Xi'an Evening News), 18 avril 2000.

dans la société future, qu'il ne pourra faire face à la compétition sociale et économique croissante.

De tels comportements comportent toutefois une bonne dose d'effets pervers, la vie des enfants uniques n'étant pas, loin s'en faut, toute rose. Ces enfants uniques sont en effet soumis à une pression parentale et sociale très forte qui peut s'avérer nuisible à leur développement. Après l'école, entre les devoirs scolaires demandés par l'instituteur, les cours du soir, sans compter bien souvent le travail supplémentaire imposé par les parents eux-mêmes, les enfants ont encore de longues heures d'efforts devant eux : bon nombre d'enfants uniques travaillent trop et ne dorment pas assez<sup>23</sup>. Selon des informations livrées par l'hôpital pour enfants de Tianjin, qui dispose d'un service spécialisé dans le développement psychique juvénile, sur plus de 200 jeunes patients soignés pour troubles psychologiques depuis le début de 2000, plus de 40 souffrent d'une phobie de l'école : ils n'ont pas envie, voire refusent de s'y rendre, aiment rester seuls à la maison et se sentent mal à l'idée d'aller en classe<sup>24</sup>. Les journaux rapportent des cas de fugues d'élèves du primaire ou du secondaire ne supportant plus la pression mentale et psychologique, las d'étudier, fatigués des comportements inadaptés de leurs professeurs et parents. On rencontre même des cas de suicide<sup>25</sup>. Bien qu'il s'agisse là de comportements extrêmes, ils illustrent les conséquences graves d'attentes parentales excessives. Lorsqu'on a un enfant unique, il doit être parfait et admirable en tout, il ne doit manquer de rien. Tout est dans la démesure. Choyés à outrance, on leur passe tous leurs caprices. Rien n'est trop beau pour eux. Se développe un vaste marché alimentaire et de compléments nutritionnels, dont beaucoup sont destinés aux enfants et répondent ainsi à la demande des parents, prêts à dépenser beaucoup à cet effet. Un nombre croissant d'enfants en viennent à souffrir d'obésité<sup>26</sup>. À Shanghai, la proportion d'enfants suralimentés serait de l'ordre de 20%, celle des petits obèses, de 11%. À Nanjing, chez les enfants âgés de 7 ans et moins, 1,76% d'obèses, soit 4,7 fois plus qu'en 1986 (Zhang et al., 2000). On les voit, ces enfants uniques dans les rues des grandes villes, trop gros, trop sûrs d'eux, arborant fièrement leur VTT dernier cri flambant neuf ou s'empiffrant alternativement de cornets glacés et de bonbons ou gâteries diverses.

#### 4.2 Pour conclure, quelques réflexions sur l'évolution du statut des enfants

À l'autre extrême de l'échelle sociale, ces enfants dépourvus de tout, les enfants rues. On ne sait rien sur eux, ou si peu, en dehors du précieux travail réalisé par Daniel Stoëcklin (2000)<sup>27</sup>. Notre objet n'est pas de faire une synthèse de ce travail, mais plutôt de signaler un phénomène qui ne manque pas de surprendre dans un pays qui se dit encore socialiste : l'existence d'enfants des rues. Cette situation de rue s'explique en Chine, on l'a vu, par la conjonction de deux phénomènes : l'accroissement des disparités économiques dans le contexte des réformes et la politique de limitation des naissances. Jusqu'à il y a une quinzaine d'années, la politique migratoire chinoise, assignant chaque personne à résidence sur son lieu de naissance, a artificiellement retardé et restreint l'ampleur des enfants en situation de rue, car elle a empêché la formation de bidonvilles caractéristiques d'une urbanisation galopante, telle que la connaissent la plupart des pays en développement. En moins de deux décennies, la Chine a en partie rattrapé son « retard » d'urbanisation, avec aujourd'hui un peu plus d'un habitant sur trois (36%) vivant dans une localisée urbaine, et les effets pervers que l'on connaît - développement anarchique des zones péri-urbaines, précarisation sociale, habitat précaire, discrimination sociale des migrants, etc. -, dont l'émergence d'une catégorie d'enfants

<sup>23</sup> Enquête menée en 1999 par le Centre de recherche sur la jeunesse chinoise.

<sup>24</sup> Xiandai baojian bao (Modern Health Care News), 3 août 2000.

<sup>25</sup> Zhonghua jiajiao (China Family Education), juin 1997; Zhongguo qingnian bao (China Youth Daily), 6 août 2000.

<sup>26</sup> Xi'an wanbao (Xi'an Evening News), 26 avril 2000.

<sup>27</sup> op.cit.

défavorisés voire très défavorisés. Mais il y a aussi ces enfants des campagnes qui, loin d'entretenir des préoccupations migratoires, sont rivos à leur village, quotidiennement confrontés à la rudesse de leur existence démunie, auxquels les services publics en déshérence ne garantissent même plus ni la santé ni l'éducation de base.

Les enfants chinois d'aujourd'hui sont pris, à leur corps défendant, dans la spirale de la modernisation, avec ses dimensions positives, mais aussi ses effets pervers. Traitements privilégiés à l'extrême pour les uns, précarité croissante pour les autres, sans parler des petites filles, victimes par millions d'une société de plus en plus individualiste et en quête de repères. En dépit des diverses lois et mesures adoptées ces dernières années en vue de protéger le statut de l'enfant, d'immenses progrès restent à faire.

## BIBLIOGRAPHIE

- ATTANÉ I. (2000), « La fécondité chinoise à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, constats et incertitudes », *Population*, 55(2), 233-264.
- ATTANÉ I. (2002a), « China's family planning policy : an overview of its past and future », *Studies in Family Planning*, 33(1), 103-113.
- ATTANÉ I. (2002b), « En Chine, ménages et structures familiales à l'épreuve de la transition démographique et du changement social », in Attané I (dir.), *La Chine au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle, questions de population, questions de société*, Paris : INED, 2002, 125-145.
- CAILLIEZ C. (1998), « L'effondrement du système de santé rural », *Perspectives chinoises*, n°47, 38-45.
- CHEN C.C. (1989), *Medecine in Rural China : a Personal Account*, Berkeley, University of California Press, 218 p.
- FALBO T. et al. (1996), *Zhongguo dusheng zinu yanjiu*, Shanghai : Huadong shifan daxue chubanshe.
- FANG Z. et al. (1998), « Zinu jiaoyu touzi jixu kexuehua », *Jiating jiaoyu*, 2, 47.
- FENG X., (1996), « Jiating yu du sheng zinu shehuihua », in Falbo T. et al. (1996), *Zhongguo dusheng zinu yanjiu*, Shanghai : Huadong shifan daxue chubanshe.
- HILL K., Upchurch D. (1995), « Gender differences in child health : evidence from the demographic and health surveys », *Population and Development Review*, 21(1), 127-150.
- HOSSAIN S. (1997), « Making education in China equitable and efficient », *Policy research working paper*, n°1814, Washington, The World Bank.
- HUANG, LIU, (1995), *Zhongguo renkou siwang shuju biao*, CPIRC/UNFPA, Beijing : Zhongguo renkou chubanshe.
- JUN JING (2000), *Feeding China's Little Emperors*, Stanford, California.
- LI C.L. (1994), « L'école primaire dans les zones pauvres de Chine. Un enseignement aux prises avec la misère », *Perspectives chinoises*, 26, 12-18.
- LI SHUZHOU, « Enfants 'rois' et vieillards 'délaissés' : implications socioculturelles de la transition démographique en Chine », in Attané I (dir.), *La Chine au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle, questions de population, questions de société*, Paris : INED, 2002, 477-495.
- LIANG XIAOYAN (2002), « Nouveaux défis pour l'enseignement en Chine », in Attané I (dir.), *La Chine au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle, questions de population, questions de société*, Paris : INED.

- PENG XIZHE, « La fécondité chinoise, constats et perspectives », in Attané I (dir.), *La Chine au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle, questions de population, questions de société*, Paris : INED, 2002, 59-73.
- STOECKLIN D. (2000), *Enfants des rues en Chine*, Paris : Karthala.
- XIE (1999), « Qiantan dusheng zhinü shehui hua yinsi de xin bianhua », *Jiangsu jiaoyu keyan*, 6, 52-54.
- YAO XINWU (1995), *Zhongguo shengyu shuju biao*, CPIRC/UNFPA.
- ZHANG et al. (2000), « A survey of adiposity among children aged under 7 years old in Nanjing », Paper presented at the 9<sup>th</sup> International Congress of the World Federation of Public Health Associations, Beijing, September 2-6